

Séance régulière du conseil d'établissement
Du centre de formation professionnelle L'Émergence
Tenue le 6 mai 2026

Présences :

Organisme et entreprise :	Personnel :	Élève :	Public :
Julie Lemieux, présidente	Valérie Rouillard, enseignante		Aucun public
Jean-Nicolas Charlebois, vice-président	Roselaine Siliona, enseignante		
	Amaëlle Brissette, professionnelle		
	Anne Zenati, soutien administratif		
Absences :			
	Annie Beaudet, soutien technique	Liam Champagne	

1.Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée

Mme Kateri St- André ouvre l'assemblée. Il est 16h05.

2.Parole au public

Aucun public

3.Lecture et adoption de l'ordre du jour - Adoption

Le vice-président, M Jean-Nicolas Charlebois, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Roselaine Siliona D'ADOPTER l'ordre de jour, tel que présenté.

Adopté
[Résolution no CE-2526-017]

4.Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 11 février 2026 – Adoption

Le vice-président, M Jean-Nicolas Charlebois présente le procès-verbal.

Il est proposé par Mme Amaëlle Brissette D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 11 février 2026, tel que rédigé.

Adopté
[Résolution no CE-2526-018]

5.Présentation des règles de fonctionnement et du code de vie – Adoption

Cynthia Migneault, directrice-adjointe au centre L'Émergence présente les règles de fonctionnement et le nouveau code de vie du centre du CFPE. Celui-ci est désormais rédigé selon un nouveau format prescrit par le CSSMI, mettant l'accent sur les comportements positifs attendus.

Il est proposé par Valérie Rouillard D'ADOPTER les nouvelles règles de fonctionnement et le code de vie, tel que proposé.

Adopté
[Résolution no CE-2526-019]

6. Présentation des principes d'encadrements des frais facturés aux usagés 2026-2027 – Adoption

Kateri St- André présente les principes d'encadrements du coût des documents dans lesquels l'utilisateur écrit, dessine ou découpe et des contributions financières pouvant être assumées par l'utilisateur 2026-2027 du centre de formation professionnelle L'Émergence.

Il est proposé par Jean-Nicolas Charlebois D'ADOPTER ces principes d'encadrements pour l'année 2026-2027, tel que proposé.

Adopté
[Résolution no CE-2526-020]

7. Demande remboursement pour une élève dans les fonds spéciaux (Psycom) _Adoption

Kateri St- André demande, de façon exceptionnelle, de rembourser le montant de 73,00 \$ à une élève du programme Cuisine, ayant assumé les frais de vérification d'antécédents judiciaires requis pour effectuer un stage au CISSS durant sa formation. Cette situation ne se reproduira plus, puisqu'une communication sera désormais transmise aux élèves afin de les informer de cette obligation et des frais afférents. Le montant sera prélevé dans les fonds spéciaux Psycom destinés au soutien de la persévérance scolaire.

Il est proposé par Amaëlle Brissette D'ADOPTER la demande de remboursement de 73,00\$ provenant des fonds spéciaux Psycom.

Adopté
[Résolution no CE-2526-021]

8. Augmentation des frais facturés pour le remplacement de la carte d'élève – Approbation

Kateri St- André demande l'accord des membres du conseil d'établissement afin d'augmenter les frais facturés pour le remplacement de la carte d'élève en cas de perte, passant de 7,00 \$ à 10,15 \$, compte tenu de l'augmentation des coûts.

Il est proposé par Julie Lemieux d'adopter l'augmentation des frais facturés pour le remplacement de la carte d'élève, tel que proposé. Le CÉ approuve les frais de 10,15 \$ exigés pour le remplacement d'une carte d'élève perdue ou endommagée.

Adopté
[Résolution no CE-2526-022]

9. Tenue de la rencontre du CÉ du 10 juin au restaurant et à l'utilisation du budget du CÉ– Adoption

Kateri St-André propose de tenir la dernière rencontre de l'année du conseil d'établissement dans un restaurant, comme cela s'est fait les deux dernières années et d'utiliser le budget du CÉ pour assumer les coûts.

Il est proposé par Mme Roselaine Siliona, d'adopter la tenue de la dernière rencontre de l'année du conseil d'établissement dans un restaurant et autorise l'utilisation du budget du CÉ à cette fin.

Il est convenu que la dernière rencontre se déroulera au restaurant Vertigo de Boisbriand.

Adopté

10. Suivi du projet éducatif _ Information

Kateri St- André présente l'état d'avancement du projet éducatif. Les membres prennent connaissance de l'information et formulent leurs commentaires.

11. Parole à :

Direction du centre:

Kateri St-André fait un retour sur la soirée du Gala des finissants du 30 avril dernier, soulignant la qualité de l'organisation et le succès de l'événement. Elle remercie M Jean-Nicolas Charlebois pour sa participation lors de cette soirée.

12. Levée de l'assemblées

La présidente, madame Julie Lemieux, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Anne Zenati DE Lever la séance à 16h59.

Adopté

[Résolution no CE-2526-024]



La présidente
Julie Lemieux



La directrice
Kateri St- André



La secrétaire
Kateri St- André